

# COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONTREUIL-EN-TOURAINES

Séance du 20 octobre 2016

Date de la convocation : 13 octobre 2016

**Nombre de conseillers en exercice** : 13

**Nombre de présents** : 12

**Nombre d'exprimés** : 13

L'an deux mil seize le 20 octobre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc Padiolleau, Maire.

**Présents** : Jean-Luc Padiolleau, Patrick Bigot, Chantal Morlec, Jean Claude Adumeau, Philippe Derogis, Isabelle Cambronne Bobin, Mireille Cicutti, Isabelle Denis, Christian Galimant, Jean-Emmanuel Massue, Mathieu Ménard, Michelle Roquin

**Absents** : Marie Bernier (pouvoir Jean-Luc Padiolleau)

**Secrétaire de séance** : Mireille Cicutti

**Ordre du jour** :

1. Décision modificative n°3
2. Recours à l'emprunt
3. Projet d'aménagement de lotissement dans le bourg
4. Désignation des membres de la commission projet de commune nouvelle
5. Désignation d'un membre suppléant à la commission PLU de la CCVA
6. Questions diverses

## 1. Décision modificative n°3

Monsieur le Maire explique que dans le cadre de l'aménagement du bourg, il a été convenu que la commune fera appel à l'emprunt pour financer les travaux. Il convient, par conséquent d'inscrire les écritures au budget tel que présenté ci-dessous

Section	Chap	Compte	Dépenses	Recettes
Investissement	16	1641		270 000€
Investissement	20151	2152-20151	204 000€	
Investissement	20161	2153-20161	66 000€	

Ces dépenses s'équilibrent en recette et en dépense à la section investissement à 270 000€.

Le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité, autorise le Maire à procéder aux mouvements de crédits détaillés dans le tableau ci-dessus

## 2. Recours à l'emprunt

Monsieur le Maire présente à l'assemblée les différentes propositions d'emprunts formulées par la Caisse d'Epargne, le Crédit Mutuel et le Crédit Agricole :

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal décide :  
de recourir aux emprunts auprès de la Caisse d'Epargne Loire Centre

### **Prêt relais :**

Montant 150 000€

Durée : jusqu'au 13 janvier 2018

Taux fixe : 0,56 %

Périodicité : annuelle

Echéances d'intérêts : Paiement périodique ou au terme de l'avance. Intérêts calculés prorata temporis

Remboursement du capital : au plus tard au terme déterminé dans le contrat

Base de calcul des intérêts : 30/360

amortissement : annuelle

Commission d'engagement : 75,00€

Date limite de signature du contrat : le 16 décembre 2016

Date de versement des fonds : au plus tard le 13 janvier 2017

Remboursement anticipé du capital (total ou partiel) : Possible à tout moment pour tout ou partie du capital, avec préavis, sans frais.

### **Prêt principal**

Prêt à taux fixe PEC

Montant : 120 000€

Durée totale : 20 ans

Taux fixe : 1,09 %

Taux de rendement annuel : 1,03 %

Date de versement des fonds : déblocage unique des fonds au plus tard le 25 novembre 2016

Date de première échéance : 25 avril 2017

Date de deuxième échéance : 25 avril 2018

Amortissement du capital : progressif

Périodicité : annuelle

Base de calcul des intérêts : 30/360

Commission d'engagement : 75,00€

Remboursement anticipé du capital (total ou partiel) : possible à chaque échéance moyennant un préavis et le paiement éventuel d'une indemnité actuarielle selon les modalités fixées au contrat.

Autorise le Maire à signer les documents à venir et à effectuer toute opération que nécessite la présente délibération.

### **3. Projet d'aménagement de lotissement dans le bourg**

Monsieur le Maire a rencontré à plusieurs reprises la société ARPENT, et dernièrement avec le géomètre pour un projet de lotissement situé sur les parcelles derrière le centre de loisirs (ZC 16, 17, 18, 19 et 54).

Les élus font remarquer que les parcelles sont petites et qu'il reste très peu de places pour le stationnement. La taille des parcelles sera revue avec le lotisseur mais en conservant un nombre de parcelles suffisant pour garantir la rentabilité financière de l'opération.



Le chemin dessiné au sud du lotissement est destiné à faciliter l'accès aux parcelles enclavées, les propriétaires concernés seront contactés car cette opération qui représente un coût à

la Mairie sera une plus value pour leurs parcelles. Le schéma sera envoyé aux conseillers municipaux pour réflexion. Il est proposé de contacter plusieurs lotisseurs.

### **4. Désignation des membres de la commission projet de commune nouvelle**

Les communes de Saint-Ouen-les-Vignes et de Montreuil-en-Touraine, dans le cadre du projet de création d'une commune nouvelle, ont décidé d'installer 9 commissions thématiques afin de réfléchir à la mise en œuvre du projet. Les élus et les habitants ont été consultés afin de s'inscrire dans ces groupes de travail, leur proposition était à remettre avant le 15 octobre.

Le conseil municipal recense les réponses reçues et propose de constituer les commissions de la façon suivante :

	Conseils administratives	Ecole et Cantine	Entretien bâtiments et voirie	Finances	Gouvernance	Mutualisation	Politique associative	Ressources humaines	Services à la population
<b>Le Conseil Municipal</b>									
Jean-Luc Padiolleau				1	2			3	
Patrick Bigot	3		1		2				
Chantal Morlec	2	1			3				
Jean Claude Adumeau			1			2			3
Philippe Derogis				2			1	3	
Marie Bernier	X					X	X		
Isabelle Cambronne Bobin						3		1	2
Mireille Cicutti		1			3		2		
Isabelle Denis			3					2	1
Christian Galimant			1				3		2
Jean-Emmanuel Massue		2	1						3
Mathieu Ménard		2		1		3			
Michelle Roquin		2		3			1		
<b>Les habitants</b>									
Céliambre Gatti	2								3
Pierre Fr Gobain	2				1				3
Henri Lubineau			x						x
Martine Barrère	2		3					1	
Patrice Barrère				2		3			1
Philippe Morlec								x	
Louis Gohier	x			x				x	

Les deux municipalités se réuniront pour entériner la composition des commissions.

## 5. Désignation d'un membre suppléant à la commission PLU de la CCVA

Jusqu'à présent seul Monsieur Padiolleau était membre de la commission PLU de la CCVA. Compte tenu de ses contraintes professionnelles, il convient de nommer un membre suppléant : Madame DENIS Isabelle propose sa candidature, adoptée à l'unanimité par le conseil municipal.

## 6. Questions diverses

- **Le Pacte financier** : Monsieur le Maire explique aux élus que la CCVA a décidé de mettre en place un système de compensation par lequel les communes les plus riches de la communauté de communes acceptent une diminution de leur attribution de compensation au profit des communes les plus pauvres dont pourrait bénéficier Montreuil-en-Touraine.
- **Frais du RPI** : La demande de remboursement des frais du personnel scolaire présentée par la commune de Neuillé-le-Lierre intègre les frais liés aux TAP. Afin d'établir clairement les charges prises en compte, Mme Morlec, adjointe aux affaires scolaires, prendra contact avec la commune de Neuillé-le-Lierre et demandera les justificatifs nécessaires.
- **Travaux d'enfouissement rue de la Fontenelle** : La commune de Saint-Ouen-les-Vignes nous informe que des travaux d'enfouissement de réseaux auront lieu courant novembre. Pendant la durée des travaux la route sera barrée, un courrier d'information devra donc être distribué aux riverains, des affiches seront apposées aux vitrines de la Mairie. Il faudra également disposer un panneau « route barrée » au début de la rue.

La séance est levée à 21 heures 30.

<b>Jean-Luc Padiolleau – Maire</b>	<b>Patrick Bigot – 1<sup>er</sup> Adjoint</b>	<b>Chantal Morlec – 2<sup>ème</sup> Adjoint –</b>
<b>Jean-Claude Adumeau – 3<sup>ème</sup> Adjoint</b>	<b>Philippe Derogis – 4<sup>ème</sup> Adjoint</b>	Marie Bernier - pouvoir Jean-Luc Padiolleau
Isabelle Cambronne-Bobin	Mireille Cicutti	Isabelle Denis
Christian Galimant	Jean-Emmanuel Massue	Mathieu Ménard
Michelle Roquin		